



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ROSE-DU-NORD
M. R. C. DU FJORD-DU-SAGUENAY



AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné,
directeur général et secrétaire-trésorier.

Qu'une session extraordinaire du conseil de cette municipalité est convoquée par M Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier, *lundi, le 13 décembre 2021 à 19, à la salle du conseil municipal. Les sujets suivants y seront traités :*

- 1) Adoption des prévisions budgétaires 2022;
- 2) Adoption du taux de taxe foncière 2022;
- 3) Adoption du programme triennal d'immobilisations.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 3ième jour de décembre 2021.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

M. Éric Emond



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ROSE-DU-NORD
M. R. C. DU FJORD-DU-SAGUENAY



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Monsieur Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet et sur la page Facebook de la municipalité et ce dit document a été affiché sur le babillard de l'édifice municipal, le 3^e jour de décembre 2021.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

M. Éric Emond

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint aux endroits désignés par le conseil municipal, vendredi le 3 décembre 2021.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

M. Éric Emond